

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 25 SEPTEMBRE 2017****Objet : TROPHEES DE LA CREATION REPRISE**

-----  
Membres élus présents : MM BAILLY - MME BERTILLOT - BERTHOLON - MM. BORTOT - MME BRUN-  
MILLET - MM. BUGAUD - CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT - GALLET -  
JOSEPH - JOUSSEAU - MASCIOTRA - MERCIER - MME NALLET - MM. PENON - PERRAUT - VERNE -  
MME VILLARD  
-----

*Intervention d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire*

La 5<sup>ème</sup> édition des "**Trophées de la Création Reprise**" aura lieu le jeudi 23 novembre à 18h à Alimentec.

Lancée en 2011, cette manifestation a pour objectif de mettre à l'honneur notre soutien aux PFIL du département via notre fonds d'intervention sur tous les territoires du département.

Les membres de l'Equipe projet ont convenu d'accorder un prix à chaque PFIL ayant bénéficié en 2017 de ce fonds via 3 prix par catégorie d'activité : commerce / industrie / services et 3 prix coup de cœur à déterminer par le jury en fonction des typologies de dossiers présentés. Nous aurons donc un montant maximum de prix de 6.000€.

Nous sommes dans l'attente d'une réponse de participation au prix et au jury du Conseil Départemental et de la Préfecture, Agefos PME nous ayant déjà fait part de leur accord.

Le Bureau vous propose donc de valider l'attribution des prix "Trophées de la Création Reprise" pour un montant maximum de 6000 €.

**L'Assemblée, vu l'exposé d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire, valide l'attribution des prix des "Trophées de la Création Reprise 2017" pour un montant maximum de 6 000€.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus .....	36
- Nombre de Membres en exercice .....	36
- Nombre de Membres présents .....	20
- Nombre de voix pour .....	20
- Nombre de voix contre .....	0
- Nombre d'abstentions .....	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Agnès BERTILLOT  
Vice-présidente Secrétaire

Original signé

Patrice FONTENAT  
Président